GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour jour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Loisée des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à mélèze (épinette) ..... R (L)
— à pruche ..... R (Pr)
— à mélèze ..... R (M)
— (plantation) ..... P R
Pessière ..... E
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée). E (E)
— à thuya (cèdre) ..... E (C)
— à pruche ..... E (Pr)
— à épinette noire ..... E (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— à pin rouge ..... E (PR)
— à pin gris ..... E (PG)
— à épinette blanche ..... E (S)
— (plantation) ..... P E
— (plantation épinette blanche) ..... P (S)
— (plantation épinette de Norvège) ..... P (Nr)
— (plantation épinette noire) ..... P (E)
— (plantation épinette rouge) ..... P (R)
Sapinière ..... S
— (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse). S (S)
— à thuya (cèdre) ..... S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— à pin rouge ..... S (PR)
— à pin gris ..... S (PG)
— à mélèze ..... S (M)
— (plantation) ..... P S
— (plantation de sapin baumier) ..... P (B)
Pinède à pin rouge ..... PR
— avec pin rouge ..... PR (PR)
— et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PR (PR)
— avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— avec mélèze ..... PR (M)
— avec pin gris ..... PR (PG)
— avec sapin ..... PR (S)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
— (plantation) ..... P R
Pinède à pin blanc ..... PB
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PB (PR)
— avec thuya (cèdre) ..... PB (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (E)
— avec mélèze ..... PB (M)
— avec pin gris ..... PB (PG)
— avec sapin ..... PB (S)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (S)
— (plantation) ..... P B
Pinède à pin gris ..... PG
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PG (PR)
— avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— avec mélèze ..... PG (M)
— avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— avec pruche ..... PG (Pr)
— avec sapin ..... PG (S)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
— (plantation) ..... P G
Plantation de pin sylvestre ..... PG p
Cédrière C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— à mélèze ..... C (M)
— à pin gris ..... C (PG)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— à pruche ..... C (Pr)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— (plantation de thuya) ..... P C
Pruchière ..... Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pr (Pr)
— à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— à mélèze ..... Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— à pin gris ..... Pr (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— (plantation) ..... P Pr
Mélèzin ..... M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (M)
— à thuya (cèdre) ..... M (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— à pin blanc et/ou rouge ..... M (PB)
— à pin rouge ..... M (PR)
— à pin gris ..... M (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— (plantation de mélèze européen) ..... M E
— (plantation de mélèze japonais) ..... M J
— (plantation de mélèze tarion) ..... M L

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris ..... F (PG)
— — — — avec pin blanc ..... F (PB)
— — — — avec pin rouge ..... F (PR)
— — — — avec résineux ..... F (R)
— — — — avec sapin ..... F (S)
— — — — avec épinette blanche ou rouge ..... F (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin ..... BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... BB (E)
— — — — avec épinette blanche ..... BB (S)
— — — — avec pin blanc ..... BB (PB)
— — — — avec pin rouge ..... BB (PR)
— — — — avec résineux ..... BB (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin gris ..... BJ (PG)
— — — — avec pin blanc ..... BJ (PB)
— — — — avec résineux ..... BJ (R)
Peuplier avec sapin ..... PE (S)
— — — avec pin blanc ..... PE (PB)
— — — avec pin rouge ..... PE (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge ..... PE (E)
— — — avec résineux ..... PE (R)
Chênaie rouge mélangée ..... Qrub (R)
Cerisière résineuse ..... Cr R
— à pin blanc ..... Cr (PB)
— à pin rouge ..... Cr (PR)
Mélanges de feuillus tolérants ..... M FT
— — — sur station tolérante ..... M FT (T)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— d'essences intolérantes ..... F I
— d'essences tolérantes ..... F T
— à feuillus ..... F F
Bétulaie à bouleaux blancs ..... BB
— à bouleaux jaunes ..... BJ
Chênaie rouge ..... Qrub
Cerisière rouge ..... Cr
Frênaie ..... Fr
— à bouleaux blancs ..... Fr (B)
— à feuillus tolérants ..... Fr (F)
— à feuillus d'essences intolérantes ..... Fr (F I)
Plantation d'feuillus d'essences tolérantes ..... P F T
— de bouleau jaune ..... P B J
— de peuplier ..... P E
— de peuplier hybride ..... P E H

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain non productif d'Énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Ancienne sablière
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
0 (sol)	0-20 ans
20	21-40
40	41-60
60	61-80
80	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-20 (sol)	30-70 (sol)
90-30	30-90
90-50	50-90
100-30	30-100
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Prog. à dominance de haut. tolérants, majorité des tiges ainsi 0 et 90 ans; autres peuplements, majorité des tiges ainsi 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Prog. à dominance de haut. tolérants, majorité des tiges ainsi que de 0 ans; autres peuplements, majorité des tiges ainsi que plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Escarpée	91 % et plus	

Les classes de pente autour de petits lacs ne sont pas indiquées.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 50%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 30%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. BLAIS NG NEIL & ASS. SIGNATURE: Claude Blais

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S d1 C3 s2 S0 m G — S: résineux; d1: défoliation; C3: classe de perte; s2: classes d'âge; S0: année de l'origine; m: perturbation; G: classe de hauteur; R C5 r1 e6 B D1 — R: résineux; C5: classe de perte; r1: classes d'âge; e6: année de l'origine; B: classe de hauteur; D1: classe de densité; e: sous groupe d'essences; r: type de couvert; —: groupement d'essences

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 6
Unité de gestion: 62-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 20
Bassin hydrographique: 315 01*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 631*
Municipalité: 62280*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: *
Région écologique:
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 682 MONTCALM*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1983
Carte forestière : Année de publication : 1984
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/10/84
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-1 S.E.	31-4 S.O. S.E. S.O.	31-3 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-6-16 S.E.	31-11-13 S.O. S.E. S.O.	31-11-14 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-6-9	31-11-12	31-11-11

31 H/13 S.E.